

CHARTRE INFORMATIQUE INTERNET ET RÉSEAU

Le réseau est un outil de communication et de travail à destination de tous les membres de l'établissement. Il offre des possibilités beaucoup plus importantes qu'une simple utilisation de l'informatique de type « monoposte » mais ces avantages peuvent vite se transformer en inconvénients si cet outil est détourné de sa vocation première.

Pour permettre un fonctionnement optimal de l'outil, un comportement responsable des utilisateurs est impératif.

Pour cela, les règles élémentaires de fonctionnement et de comportement précisées ci-après s'imposent-elles à tous.

LES UTILISATEURS S'ENGAGENT À :

- Prendre soin du matériel et ne pas déplacer, débrancher ou démonter tout ou partie des appareils,
- Se souvenir de leur mot de passe et ne jamais le communiquer à qui que ce soit, chacun étant pleinement conscient de toute les connexions effectuées avec son mot de passe,
- Fermer leur session et/ou éteindre l'ordinateur correctement avant de quitter le poste,
- Enregistrer leurs documents sur leur répertoire personnel (Mes documents) et veiller à limiter le stockage de fichiers volumineux,
- Informer « immédiatement » un responsable en cas de découverte d'anomalie ou d'éléments frauduleux sur un poste de travail,
- Contrôler préalablement les impressions pour éviter les tirages inutiles.

IL EST INTERDIT À QUICONQUE DE :

- Utiliser une session autre que celle qui lui est attribuée,
- Stocker tout ou partie d'un fichier sur le disque dur de l'ordinateur,
- Stocker dans son répertoire des fichiers exécutables (jeux, outils ou autres) qui sont par ailleurs la preuve d'une utilisation frauduleuse du réseau, **
- Chercher à connaître ou utiliser le mot de passe d'un autre utilisateur,
- Modifier la configuration mise en place, y compris la configuration système.
- Chercher à copier ou modifier les logiciels installés,
- Installer de nouveaux logiciels,
- Chercher à contourner les protections pour accéder au système ou tenter de modifier ses droits d'accès au réseau par quelques moyens que ce soit,
- Télécharger ou diffuser tout support ou media non libre de droit,
- D'apporter de la nourriture et des boissons dans les salles informatiques.

CONCERNANT L'ACCÈS À L'INTERNET :

- L'accès à l'Internet est strictement réservé à une utilisation pédagogique*.
- Il est interdit d'accéder à des sites à caractère pornographique, pédophiles, raciste ou commerciaux, à des sites susceptibles de fournir des codes ou outils de dé-protection, d'intrusion, de piratage ou n'ayant d'une manière générale aucun lien direct avec des besoins pédagogiques du moment.
- Il est interdit d'utiliser les forums, les chats, les SMS, les blogs, les messageries personnelles et instantanées. **
- Il est interdit d'utiliser des sites pour lesquels l'utilisation requiert des informations personnelles et/ou bancaires. *
- Sont également interdits (sauf dans un cadre purement pédagogique) les sites utilisant la diffusion en streaming et la diffusion en classe de tout contenu n'ayant pas été préalablement vérifié.
- Il est interdit de télécharger (depuis ou vers) des logiciels, tout document susceptible de contenir des virus, des fichiers multimédias (MP3, WAV, AVI, DIVX, etc...) ou d'une manière plus générale tout fichier n'ayant pas une destination pédagogique immédiate.

IL EST RAPPELÉ QUE :

- Les sanctions ou punitions du règlement intérieur du LFP sont applicables à cette chartre.
- Les sanctions relatives au code pénal (Loi « Informatique et libertés » du 06/01/1978, du 03/07/1985 sur la protection des logiciels, du 05/01/1988 relative à la fraude informatique) sont aussi susceptibles de s'appliquer.
- Le service informatique est autorisé à utiliser les outils nécessaires à la surveillance du réseau et à l'identification des utilisateurs indelicats.
- Toute données stockées ou transitant sur le réseau sont susceptibles d'être interceptées et vérifiées par le service Informatique.

* Exception faite du service administratif

** Exception faite si l'utilisation se fait dans un cadre d'apprentissage de ces outils